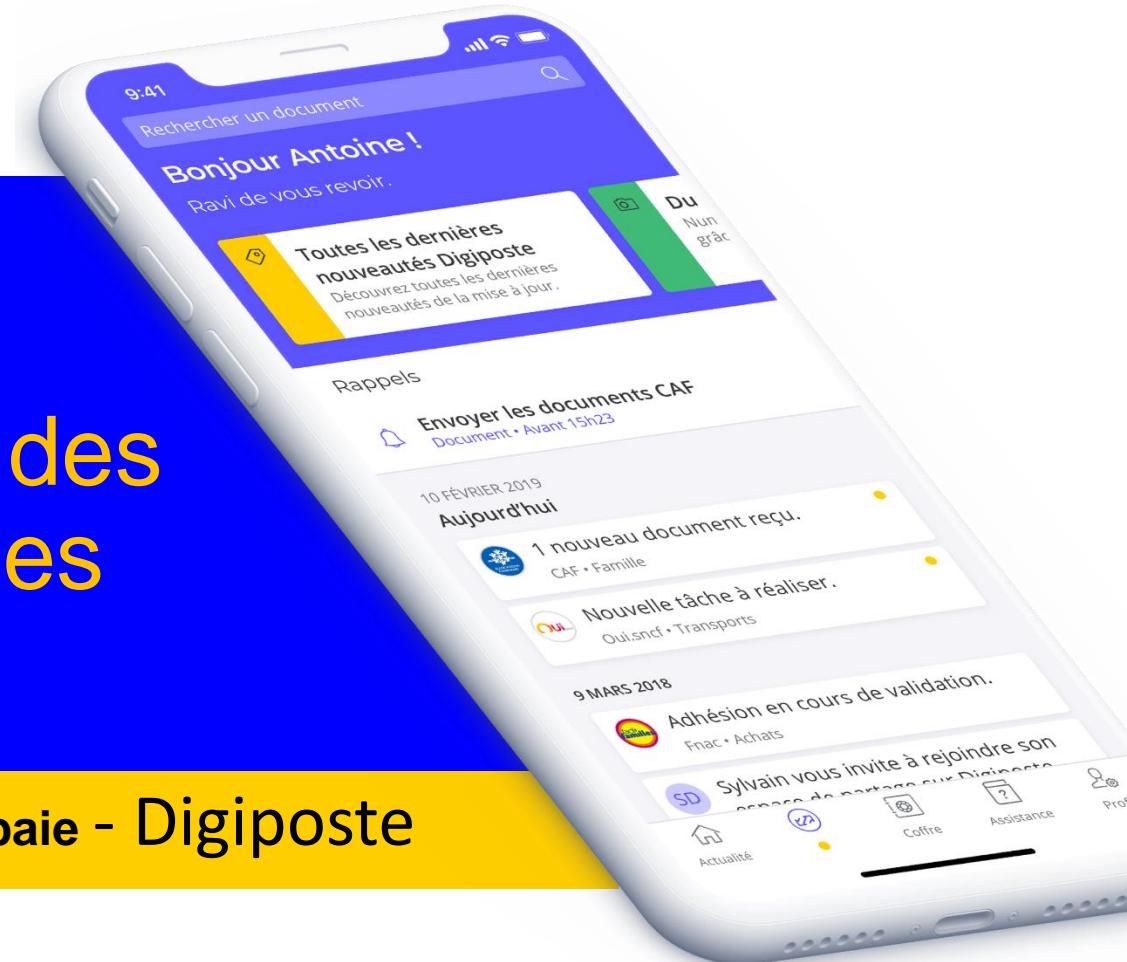
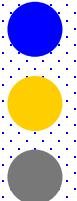


Fiche synthétique à destination des adjoints-gestionnaires de collèges

Le coffre-fort numérique - dépôt des bulletins de paie - Digiposte





Ce qu'il faut savoir sur le déroulement du projet

- ❖ **Concerne : tous les agents du Conseil Départemental du Val d'Oise**
- **1^{er} temps : Démarrage de la communication sur le projet 30 avril 2024 –**
les ADC vont recevoir un **courrier** à domicile et pourront voir les infos sur **Mosaik ADC**
 - lancement de la communication sur le dispositif
 - faculté de refuser* (écrire à partir de la boite professionnelle à secretariat.sap@valdoise.fr avant le 6 juin)
- **2^{ème} temps fin juin 2024 :**
attendre le **courriel de Digiposte avec un lien** permettant de créer et personnaliser le coffre-fort pour recevoir le Bulletin de Paye du mois de juin
 - Autre moyen (depuis une url générique) : <https://adherer.digiposte.fr/valdoise> - Dans ce cas il faudra entrer un code d'identification supplémentaire composé des 4 derniers chiffres de l'IBAN + 4 chiffres de l'année de naissance

*Décret d'application n° 2016-1762 du 16 décembre 2016 relatif à la dématérialisation des bulletins de paie
Art. D. 3243-7 du code du travail

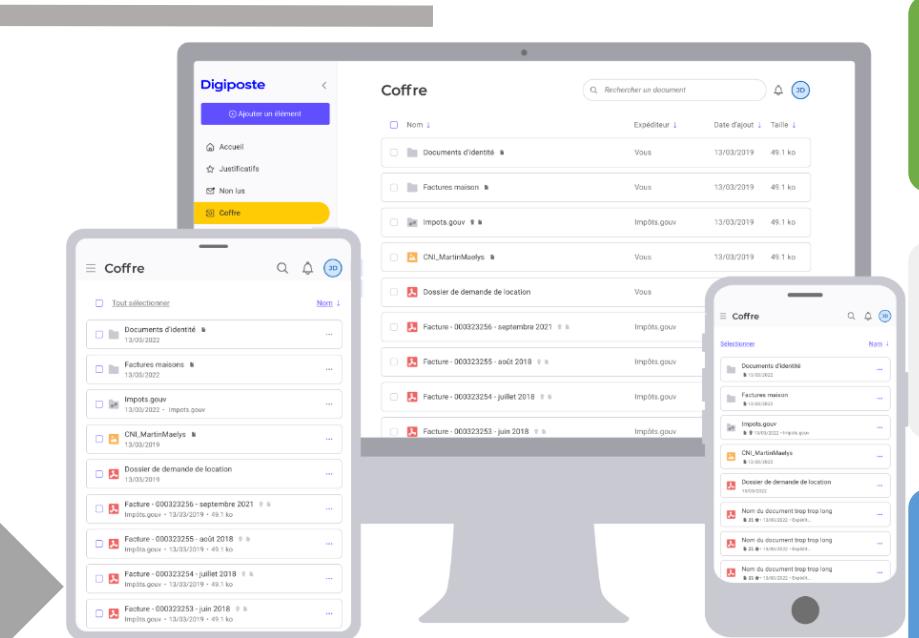
Les avantages du coffre-fort numérique

Simple et sécurisé

Conformité **RGPD** - données hébergées en France
 Possibilité de **stocker d'autres documents** de son choix (5 Go supplémentaires - soit environ 45 000 documents)
Protection contre les risques (incendie, dégât des eaux, perte, dégradation, ...)

Pratique et automatique

Centralisation des documents
Partage facile avec un tiers
Notification de réception de nouveaux documents



Accessible

À tout moment 7j/7 et 24h/24
 À partir d'un ordinateur, smartphone ou tablette

Confidentiel

Ni l'employeur, ni les équipes de Digiposte **n'ont** accès aux documents des coffres-forts personnels

Pérenne

L'espace d'archivage conserve le document **à vie**
 Conservation de l'accès **même après le départ** de la collectivité

Les avantages du coffre-fort numérique

100%

CONFIDENTIEL
et
PERSONNEL



FACILE d'utilisation
et **UTILE** au
quotidien



Tout se fait de
manière
AUTOMATIQUE

0 € pour
le salarié

Service **GRATUIT***
sans engagement et
sans limite de durée

5 Go

STOCKAGE
45 000
documents

Digiposte est un coffre-fort numérique sécurisé qui permet de
recevoir et archiver tous les documents importants

EN TROIS MOTS

- Simple
- Sécurisé
- Confidential



Service géré par La Poste qui garantit l'hébergement 100% en France, la
sécurité, la pérennité et la confidentialité des documents



Les documents sont stockés et accessibles en permanence **y compris depuis son mobile**, ce qui pour tous les **collaborateurs non équipés d'un poste informatique** présente un **atout conséquent**.

- Vous pouvez **relayer l'information** sur la mise en place de ce nouveau service afin que chacun dispose des éléments dès le mois de mai 2024 et ainsi **faciliter l'adhésion.**

-
- Vous pourrez vous appuyer sur :
 - ❖ Les informations de cette fiche synthétique
 - ❖ Les documents publiés sur l'ENT (sur Mosaik ADC pour les agents) : FAQ, tutoriels, vidéo, information sur les webinaires
 - ❖ Matinales de la DEC - le dispositif sera présenté aux ADC

Fin juin 24, vous pourrez aussi **être amenés à aider un agent à activer son coffre-fort** :

- ❖ A cette période, chaque agent recevra un **courriel** de la part de **Digiposte** dans lequel figurera un **lien personnalisé** d'inscription au service. Pour activer son coffre-fort, il faudra, une seule et unique fois, renseigner son matricule RH, puis son adresse de messagerie électronique personnelle et définir un mot de passe.

La personnalisation du coffre-fort sera **également disponible** via l'adresse <https://adherer.digiposte.fr/valdoise>. Dans ce cas, un second code dit code de sécurité sera exigé (4 derniers chiffres de l'IBAN + 4 chiffres de l'année de naissance - *Les infobulles sur le parcours rappellent la constitution des codes*).

- ❖ Le **service client Digiposte** se tiendra à la disposition des agents pour les accompagner dans la résolution de leurs éventuelles difficultés d'utilisation du coffre-fort avec :
 - une [aide en ligne](https://aide.digiposte.fr/) <https://aide.digiposte.fr/>
 - un chatbot
 - un [formulaire de contact](https://aide.digiposte.fr/contact.php) <https://aide.digiposte.fr/contact.php>
- ❖ L'assistance informatique de la DSI sera également à disposition pour les problèmes de connexion :
 - ❖ **01 34 25 36 67** de 8h30 à 12h15 et de 13h à 17h30

En résumé, l'ouverture du coffre-fort se fera **fin juin**

Mai 2024 – démarrage de la campagne de communication, information sur la possibilité de refuser

6 juin 2024 – clôture des refus

Fin juin 2024 – réception de **l'invitation reçue** par courriel de Digiposte pour l'ouverture du coffre-fort où l'on pourra trouver le bulletin de paie du mois de juin 2024